



Assemblée générale

Distr. limitée
2 octobre 2020
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme

Quarante-cinquième session

14 septembre-7 octobre 2020

Point 3 de l'ordre du jour

**Promotion et protection de tous les droits de l'homme,
civils, politiques, économiques, sociaux et culturels,
y compris le droit au développement**

Pakistan* : amendement au projet de résolution A/HRC/45/L.46/Rev.1

45/... Promotion, protection et réalisation du plein exercice des droits humains par les femmes et les filles dans les situations de crise humanitaire

Le quatrième alinéa du préambule *doit se lire* comme suit :

Rappelant ses résolutions 31/6 du 23 mars 2016, 35/16 du 22 juin 2017, 37/20 du 23 mars 2018 et 39/10 du 27 septembre 2018, et toutes les résolutions pertinentes qu'il a adoptées et que la Commission des droits de l'homme et l'Assemblée générale ont adoptées,

* Au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres de l'Organisation de la coopération islamique, à l'exception de l'Albanie.

